

Barrières de rétention des eaux d'extinction incendie

Que sont les barrières de rétention?

Système de rétention étanche laissant libre le passage (en position ouvert) pour la circulation des personnes ou le transport des produits jusqu'à ce que se déclare un incendie ou un déversement accidentel... Durant cette extinction d'incendie ou lors de fuite, les barrières (en position fermé) évitent que les eaux polluées et/ou que les produits dangereux se retrouvent dans les égouts ou en dehors des bâtiments dans la nature.

Avantages

- Pas de frais pour la dépollution du sol
- Pas de pollution des terrains annexes
- Pas de pollution des eaux souterraines



Types:

Barrières mobiles

Ce type de barrière/obturateur est placé manuellement et peut être utilisé sur différents endroits. Les barrières sont utilisées en cas de calamité pour assurer l'étanchéité des ouvertures (porte, canalisation,...)

Barrières manuelles

Ces barrières "stationnaires" sont fermées et ouvertes à la main.

Barrières (semi)-automatiques

La barrière se met en marche après le signal d'un détecteur de fumé ou de liquide, une interruption de courant ou simplement par pression de l'interrupteur. Lors de la fermeture, le mouvement descendant est freiné mécaniquement. Un dispositif de sécurité évite tout dommage aux personnes et véhicules lors de la fermeture de la barrière.

Selon les directives de la TUV, VdS et CE



i - Législation Belge

"Art. 5.17.3.7: stockage de produits dangereux"

Selon les normes VLAREMII(leg. Belge) un encuvement étanche doit être prévu afin de devancer la pollution des sols et des eaux ainsi que la propagation du feu.

Art. 4.1.7.4 : "Rétention des eaux d'extinction d'incendies"

Les bâtiments pour le stockage de produits, décrit dans l'article 4.1.7.1 (substances pateuses) et 4.1.7.2 (substances dangereuses) doivent être aménagés d'un système pour éviter que les eaux sales après/pendant un incendie aillent dans les égouts publiques...

Les eaux recueillies doivent alors être enlevées d'une manière adaptée. La détermination de la capacité de rétention pour des eaux d'extinctions d'incendie se décide en concertation avec les services d'incendie (pompiers)"

Cet article est aussi appliqué aux:

Biocides et insecticides (Art. 5.5.0.7.§4), produits chimiques (Art. 5.7.1.3.§5), produits pharmaceutiques (Art. 5.13.0.4§5), produits dangereux (Art. 5.17.1.8.§2)

i - Législation Française

Les barrières de rétention ECO-STORE sont conforme à la législation française et européenne. Pour le confinement des eaux d'extinction incendie, il faut recueillir toutes les eaux potentiellement polluées sur le site. La barrière de rétention est le moyen idéal pour parvenir à cette rétention totale des eaux polluées si le sol et les murs sont étanches.

Article 12 de l'arrêté du 2 février 1998

Les installations comportant des stockages de produits très toxiques ou de produits toxiques particuliers en quantité supérieure à 20 tonnes, de substances visées à l'annexe II en quantité supérieure à 200 tonnes, ou de produits agropharmaceutiques en quantité supérieure à 500 tonnes, sont équipées d'un bassin de confinement ou de tout autre dispositif équivalent. Ce bassin doit pouvoir recueillir l'ensemble des eaux susceptibles d'être polluées lors d'un accident ou d'un incendie, y compris les eaux utilisées pour l'extinction. Le volume de ce bassin est déterminé au vu de l'étude de dangers. En l'absence d'éléments justificatifs, une valeur forfaitaire au moins égale à 5 m³/tonne de produits visés au premier alinéa ci-dessus et susceptibles d'être stockés dans un même emplacement est retenue. Les organes de commande nécessaires à la mise en service de ce bassin doivent pouvoir être actionnés en toutes circonstances.

Pour la mise en rétention des locaux de stockage des produits dangereux, le système de confinement doit être à même de recueillir les liquides afin qu'ils ne puissent se répandre dans le sol ou dans l'eau. La barrière de rétention réalise parfaitement cette fonction si le sol et les murs sont étanche.

Barrières, système mobile

Plaque d'obturation, type T/MB KAP

- Pour obturer des égouts carrés
- Plaque en acier d'épaisseur 10 mm, muni en dessous d'un joint en EPDM de 50mm.
- Grâce au poids de la plaque le joint est comprimé, s'adapte aux inégalités du sol et empêche donc des liquides de pénétrer dans les canalisations.
- Adapté pour le passage de véhicules légers (voitures, chariot élévateur,...)
- Finition laquée en RAL 3000 (rouge)

Plaque d'obturation type KAP	KAP60
Dimensions (LoxLaxH) (mm)	625 x 625 x 10
Code	60.9.01

Plaque d'obturation type KAP	KAP70
Dimensions (LoxLaxH) (mm)	750 x 750 x 10
Code	60.9.02

Plaque d'obturation type KAP	KAP100
Dimensions (LoxLaxH) (mm)	1000 x 1000 x 10
Code	60.9.03

Plaque d'obturation type T/MB KAP FL

- Ferme rapidement les bouches d'égouts et empêchent des produits nocifs de pénétrer dans les canalisations
- Réutilisable, léger, mise en place simple et rapide
- Le bouche-canalisation s'adapte facilement à différents type de grilles d'égouts au moyen du levier
- Conçu en tôle d'aluminium
- Dessous étanche, s'adapte aux inégalités du sol
- Fabriqué selon les directives TÜV et VdS

Plaque d'obturation type KAP FL	KAP FL60
Dimensions (LoxLaxH) (mm)	625 x 625 x 10
Code	60.9.07



Existe aussi en version ronde



Barrières de rétention des eaux d'extinction incendie

Barrières mobiles, la solution permanente

Description:

Nos barrières, en profils d'aluminium laqués, garantissent une étanchéité de 100%. Elles sont conformes aux directives TÜV et sont toujours posés par des installateurs reconnus.

Le corps de la barrière se compose de plusieurs profils à chambre d'aluminium. Les guidages entre lesquels la barrière se déplacent sont fabriqués en acier 37.2.

Finition : cpeinture epoxy rouge RAL 3000 Sur la partie inférieure de la barrière des éléments d'étanchéité résistant aux produits chimiques ont été prévu. Le sol où la barrière sera utilisé ne peut pas être trop irrégulier (max 30 mm de différence).

Toutes les barrières sont fabriquées selon les directives TÜV .

Testé et approuvé

La norme **VDS** exige qu'une barrière de rétention ne peut que laisser passer au max. 50ml/heure par mètre linéaire. Ceci est testé avec une barrière de 6m de long en 60 cm de haut qui bloque une colomme d'eau pendant une certaine période.

Nos barrière ont subit ces tests et ont obtenu des résultats exceptionnels



Barrière permanente, type "T/MB PG"

Système fixe permettant d'assurer l'étanchéité sur la longueur souhaitée - utilisé pour rendre étanche les murs,...

Profilé type L en tôle d'acier , épaisseur 3 mm, qui est placé, fixé et siliconé au sol avec du MASTERFLEX (Silicone très résistant aux produits chimiques.)

Barrière permanente

T/MB PG

Fabriqué et installé selon les besoins



Barrière de rétention mobile type T/MBS

Barrière type T/MBS

La barrière est placée manuellement entre 2 guides latéraux.

Ces guides latéraux, en acier verni (St.37-2), sont montés à gauche et à droite de l'ouverture de porte. Ces guides ont été construit afin que les tendeurs puissent être montés parallèlement ou perpendiculairement au corps de la barrière. Cette dernière version est appliquée si l'espace sur les côtés est insuffisant.

Selon la situation, les barrières peuvent être placées dans l'ouverture (T/MBS iL) ou devant l'ouverture de porte.(T/MBS vL).



Barrières de rétention des eaux d'extinction incendie

Barrière de rétention mobile type T/MBS

Barrière de rétention type T/MBS-S

Pour diminuer le poids de la barrière, il est possible de la diviser en plusieurs éléments.

Les 2 parties de la barrière sont empilées manuellement, entre les Profils-U.

Si la barrière n'est pas utilisée, elle peut être accrochée à un support mural fourni avec la barrière.



Barrières de rétention manuelles

Nos barrières, en profils d'aluminium laqués, garantissent une étanchéité de 100%. Elles sont conforme aux directives TÜV et sont toujours posés par des installateurs reconnus.

Le corps de la barrière se compose de plusieurs profils à chambre d'aluminium. Les guidages entre lesquels la barrière coulisse sont fabriqués en acier 37.2. Finition : peinture epoxy rouge RAL 3000 Sur la partie inférieure de la barrière des éléments d'étanchéité résistant aux produits chimiques ont été prévu. Le sol où la barrière sera utilisé ne peut pas être trop irrégulier (max 30 mm de différence).

Toutes les barrières sont fabriquées selon les directives TÜV .

Testé et approuvé

La norme **VDS** exige qu'une barrière de rétention ne peut que laisser passer au max. 50ml/heure par mètre linéaire. Ceci est testé avec une barrière de 6m de long en 60 cm de haut qui bloque une colonne d'eau pendant une certaine période.

Nos barrière ont subit ces testes et ont obtenu des résultats exceptionnels

Barrière de rétention type T/MB-VF

En position non-active la barrière se trouve au-dessus de l'ouverture.

La barrière est actionnée manuellement par la chaîne et guidée entre 2 profils-U jusqu'au sol ou elle est verrouillée par des tendeurs. Vous devez fermer manuellement les tendeurs qui se trouvent aux extrémités de la barrière (dés que la barrière est arrivée dans sa position basse).



Barrières de rétention des eaux d'extinction incendie

Barrière de rétention manuelle type T/MBVD

Barrière de rétention manuelle type T/MBVD

Le système de rétention se compose d'un côté de l'ouverture par une barrière (hauteur et longueur à déterminer) reposant sur un socle et de l'autre côté un profilé U.

La barrière est tenue à la verticale par un arrêt simple (position de repos).

La barrière pivote manuellement de sa position repos à une position horizontale sur le sol en se glissant dans le profilé U. L'étrier tendeur (à activer manuellement) placé dans le profilé U plaque et maintient la barrière sur le sol.

Le dessous du corps de la barrière, ainsi que les guides latéraux sont munis d'un joint spécial en matière synthétique (EPDM résistant au plus part des solvants). Le sol où la barrière sera utilisée ne peut pas être trop irrégulier (max. 30 mm de différence).

- Couleur : Rouge - RAL 3000

- Fabriqué selon les normes TÜV et VdS.



Option manivelle:

Dès que le corps de la barrière pèse **25 kg ou plus** il est conseillé d'utiliser une manivelle pour manier la barrière .

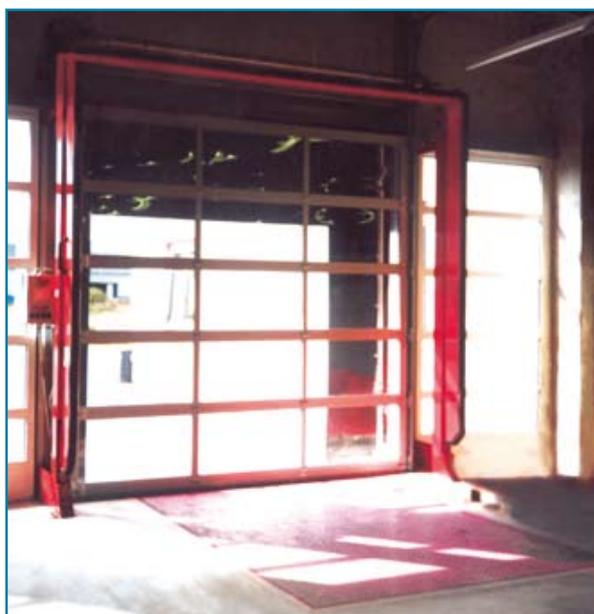
La manivelle avec cablage en acier vous aide à fermer et ouvrir très simplement la barrière.

Un système de sécurité assure que la barrière ne tombe pas lorsque la manivelle est lâché.

Barrière de rétention manuelle type T/MBLRA

Barrière de rétention pour quai de (dé)chargement type T/MBLRA

- Barrière de rétention pour quai de (dé)chargement.
- Ce système se base sur une barrière ayant une forme U
- En position verticale (non-actif) la barrière se trouve contre le mûr – autour de l'ouverture de quai.
- Pour fermer la barrière il faut la déverrouiller et la faire pivoter manuellement dans sa position horizontale.
- Le poids total de la barrière est réparti grâce à des câbles qui cours sur des poulies afin de faciliter sa manutention.
- Une fois en position horizontale la barrière doit être verrouillée manuellement par des tendeurs afin de garantir l'étanchéité.



Barrières de rétention des eaux d'extinction incendie

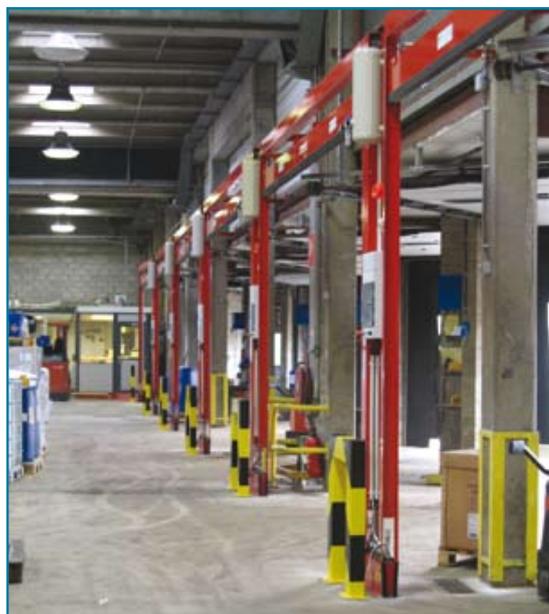
Barrières de rétention (semi)automatiques

La barrière se met en marche après le signal d'un détecteur de fumé ou de liquide, une interruption de courant ou simplement par pression de l'interrupteur. En cas d'une panne électrique, elle se ferme automatiquement. Lors de la fermeture, le mouvement descendant est freiné mécaniquement.

Chaque projet est étudié séparément afin d'offrir une installation qui répond à votre application en tenant compte de vos exigences

Equipement standard :

- 1 Réservoir pneumatique avec clapet anti-retour.
- 1 Interrupteur pour commande de la barrière sans énergie
- 1 Fusible 230 V-16 A
- 1 Lampe témoin qui signale que la barrière est prête à fonctionner
- 1 Gyrophare qui s'allume lors de la fermeture de la barrière.
- Contact vers une centrale d'alarme, un détecteur de fumée, etc.
- Afin de permettre un fonctionnement automatique en cas de calamités, la barrière peut également être connectée à un détecteur de liquide à lames vibrantes (option)



Options

- Détecteur de fuite, de fumée, de gaz, de température,
- Protections métalliques
- Installation électrique anti-déflagrante (Atex)

Version semi-automatique

La barrière semi-automatique est une version plus économique que la barrière automatique.

Elle s'enclenche et decent automatiquement[sur interruption de courant,...]

Le rmontée de la barrière se fait par contre manuellement. La barrière en version semi-automatique ne nécessite aucune énergie pneumatique.

Barrière de rétention type T/AB-VF

Barrière de rétention automatique type T/AB VF

La barrière, est tenue dans sa position de repos, par un électro-aimant sur un cylindre pneumatique, au-dessus de l'ouverture de porte.

La barrière se met en marche après le signal d'un détecteur de fumé ou de liquide, une interruption de courant ou simplement par pression de l'interrupteur. En cas d'une panne électrique, elle se ferme automatiquement. Lors de la fermeture, le mouvement descendant est freiné mécaniquement.

La barrière est guidée entre 2 profilés U jusqu'au sol ou elle est verrouillée par des étriers tendeurs.

Les étriers tendeurs, en extrémité de la barrière, se ferment automatiquement, dès que la barrière est arrivée dans sa position basse.

L'ouverture de la barrière se fait automatiquement par activation d'un interrupteur.

Existe aussi en version semi-automatique (descente automatique, remontée manuelle) sans énergie pneumatique



Barrières de rétention des eaux d'extinction incendie

Barrière de rétention type T/AB-VD(MR)

Type "T/AB VD" et "T/AB VD MR"

En position de repos, la barrière se trouve perpendiculaire au sol. Elle est tenue dans sa position verticale par un électro-aimant.

En cas d'alerte (qui vient p.e. d'une centrale d'alarme ou d'un détecteur de fuite) la barrière est libérée de l'aimant et se ferme doucement, amortie par un vérin hydraulique.

La barrière est installée entre 2 guidages latéraux. Sur un des guides latéraux se trouve un étrier tendeur. Le dessous du corps de la barrière, ainsi que les guides latéraux sont munis d'un joint spécial en matière synthétique. La barrière se met en marche après un signal de la centrale d'alarme, d'un détecteur de fumé ou de liquide, une interruption de courant ou simplement par pression de l'interrupteur. Lors de la fermeture, le mouvement descendant est freiné mécaniquement.

En cas d'une panne électrique, la barrière se ferme automatiquement. Pour avoir une descente aisée et contrôlée, la barrière est équipée d'un vérin hydraulique (frein) qui ralentit la descente. Le temps de descente est environ de 20 secondes.

L'étrier tendeur, en extrémité de la barrière, se ferme automatiquement, dès que la barrière est arrivée dans sa position basse. Par conséquent le joint est poussé contre le sol et les guides latéraux, afin de réduire l'épaisseur originale de ce joint à 40%. Ainsi un colmatage parfaitement étanche est assuré.

T/AB VD : La barrière remonte automatiquement en actionnant le bouton..

T/AB VD MR: La barrière doit être remonté manuellement.



Barrière de rétention type T/AB-LRA

Barrière pour quai de (dé)chargement, type "T/AB LRA"

- La barrière, en forme U, est tenue dans sa position verticale, par des électro-aimants.
- Elle se met en marche après le signal d'un détecteur de liquide, une interruption de courant ou simplement par pression de l'interrupteur. Lors de la fermeture, le mouvement descendant est amorti par des cylindres hydrauliques. En cas d'une coupure électrique, la barrière se ferme automatiquement.
- Une fois que la barrière est arrivée au sol, elle est automatiquement verrouillée par des tendeurs pneumatiques.
- Le temps de descente est environ 20 à 60 secondes.
- Elle peut être ouverte de nouveau aussi bien manuellement que pneumatiquement.

